

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 23 octobre 2021 à 10h en Mairie

Convocation faite le 19 octobre 2021

Présents : LEFRANC Sylvie, TEMPLIER Arnaud, BONNART Alain,
COCHET Pascal, BULAND Dominique, GOUJAT Sébastien, MALLET
Vanessa, NAROZNY Emmanuel

Absent excusé : HETIER Xavier (pouvoir M. COCHET Pascal)

Secrétaire de séance : BONNARD Alain.

Début de séance : 10 h 10

ORDRE DU JOUR

- **Délibération n° 2021-10-025 : Changement en impasse du lavoir de la rue du lavoir**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,
Vu les prévisions budgétaires,

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services postaux et de faciliter le repérage de la population au sein de la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- que la rue précédemment dénommée « rue du lavoir » prend le nom de « impasse du lavoir ».
- de charger madame le Maire de porter ces dénominations à la connaissance de la population par l'apposition de plaques adéquates.

- **Délibération n° 2021-10-026 : Nomination d'un représentant à la Commission Jeunesse et sport suite à démission de Monsieur FORLINI.**

Vu le Code des Marchés-Publics,
Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante que l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de constituer des commissions qui sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration soit par l'initiative de ses membres.

Madame le Maire rappelle qu'à la suite de la démission de Monsieur FORLINI de son mandat de conseiller municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau représentant à la Commission Jeunesse et Sport pour lui succéder en qualité de titulaire.

Après le scrutin, a été proclamée élue

Comme représentant titulaire à la Commission Jeunesse et Sport car ayant obtenu la majorité absolue : Mme. MALLET Vanessa.

La Commission se composera comme suit :

Titulaire : Madame MALLET Vanessa

Suppléant : Monsieur HETIER Xavier

- **Délibération n° 2021-10-027 : Nomination d'un délégué suppléant au SMIS suite à la démission de Monsieur FORLINI.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.5211-17,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les délégués chargés de représenter la Commune au sein du Syndicat Mixte Intercommunal Scolaire de Sézanne,

Considérant la démission de Monsieur FORLINI au poste de délégué suppléant, Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un nouveau délégué suppléant.

Après le scrutin, a été proclamée élue

Comme déléguée suppléante car ayant obtenu la majorité absolue : Mme MALLET Vanessa

Les délégués au SMIS comme suit :

Titulaire : Monsieur BONNART Alain

Suppléante : Madame MALLET Vanessa

Ampliation au SMIS

QUESTIONS DIVERSES

1. Madame le Maire signale des dégradations sur les voiries suite à la construction du méthaniseur qui est en cours et qui se situe sur la commune de Saint Martin du Bochet dans le 77.
Les voiries concernées sont la rue de Champlong et la départementale 648.
Des photos seront prises et un courrier sera adressé au représentant de cette société par madame le Maire.
2. Actuellement des grumes de bois sont entreposées sur la rue de l'Etang dans les champs de M. BENARD et sur la plateforme à côté du domicile de M. CLAUDE Pascal. Les grumes appartiendraient à M. FENARD. A surveiller lors du débardage pour d'éventuelles dégradations sur les voies communales.
3. Madame le Maire signale que le projet de chicanes pour faire ralentir la vitesse rue Capitaine Vaillant est suspendu. En effet des projets de réfection de la canalisation dans cette rue, sont envisagés par la CCSSOM en 2022.
4. Pour le désherbage du cimetière et de l'ensemble de la commune, l'achat d'un désherbeur thermique plus puissant est envisagé.
5. Un nouveau miroir serait nécessaire pour permettre aux véhicules venant de la rue François Martinet de s'engager sur rue du Capitaine Vaillant.
6. Une partie des plaques de numéros des rues (détériorées par le temps ou non conformes aux arrêtés municipaux) seront remplacées durant l'hiver par monsieur Neyrinck.

7. Un banc sera installé rue de l'Etang au niveau du terrain de M. ROUSSEL et un deuxième banc est à prévoir en achat pour l'installer au niveau de l'église.
8. Le muret de gauche devant la mairie se dégrade et une réfection est à programmer.
9. L'enduit du fronton de l'église est endommagé, et fera l'objet d'une réfection.
10. Le garde-corps et le muret à l'entrée du village rue du Capitaine Vaillant / RN4 longeant l'ancien abreuvoir est endommagé. Des devis vont être demandés.
11. La mise en place de radars pédagogiques est à l'étude.
12. Une signalisation plus visible du passage protégé sur RN4 face au relais routier le Chaperon Rouge pour un coup d'environ 2 500.00€, sera posée pour cet hiver. La peinture blanche signalant le passage protégé n'est toujours pas refaite par la DIR EST.
13. Une exposition peinture sera organisée en décembre 2021 dans la salle de réunion de la mairie. Plusieurs artistes du village présenteront leurs œuvres.
14. Le tracteur de l'employé communal présente des signes de vieillissement, son remplacement est envisagé pour 2023.
15. M. Alain BONNART demande l'achat d'une sonorisation portable pour les manifestations de la commune.
16. Madame le Maire fait un bref compte rendu sur l'avancement de l'étude de réfection de la salle des fêtes de la commune. Ayant reçu des documents des AMO, Madame le Maire souhaite obtenir plus de détails sur les prestations de visées avant de présenter le projet au Conseil Municipal.
17. M. COCHET Pascal, souhaite un débat public avec tous les acteurs sur le projet éolien regroupant Neuvy et Courgivaux. Madame le Maire précise que l'enquête public de ce projet aura lieu certainement l'année prochaine et que la population y sera conviée.

Fin de séance à 12h00

Secrétaire de Séance,
Monsieur BONNART Alain

Madame Le Maire,
Madame LEFRANC Sylvie

